

La place de la paix dans la constitution genevoise

en complément à la proposition n° 10 faite à la Constituante et dans la cadre de la *Quinzaine pour la paix et la non-violence* avec le soutien du Collectif Paix et Non-violence

Conférence-débat

Théâtre du Centre de l'Espérance, 8 rue de la Chapelle, 1207 Genève
Trams 12, 16, 17 Terrassière - Parkings Villereuse et Eaux-Vives 2000

Programme

- 18 heures **Rencontre conviviale dans le foyer du Théâtre.**
Boissons et en-cas.
- 18h45 *Ouverture de la salle.*
- 19h **Salutations et bienvenue**
Présentation de la soirée et de ses thèmes par **Christophe Barbey**, juriste, auteur de diverses recherches sur la paix et la place de la paix dans les constitutions.
- 19h10 **Premier débat : « Faire de la Paix un droit humain »**
Introduction du débat : **Fabienne Bugnon**, Directrice de l'Office des droits humains du canton de Genève
Modérateur : **Charly Schwarz**, Président de l'Esprit de Genève
Constituants : **Maurice Gardiol**, Président de la Commission 1 « Dispositions générales et droits fondamentaux »
Michel Hottelier, professeur de droit constitutionnel
- 19h50 **Deuxième débat : « Le rôle de la police pour la promotion de la paix »**
Introduction du débat **Frédéric Maillard**, économiste, responsable des analyses de pratique à la Police.
Modératrice : **Laurence Bézaguet**, journaliste, Tribune de Genève
Constituants : **Yves-Patrick Delachaux**, écrivain, ancien policier.
Florian Irminger, responsable du bureau genevois d'une ONG internationale.
- 20h30 **Entracte**
- 20h50 **Troisième débat : « Responsabilités de la Genève internationale »**
Introduction du débat : **Xavier Comtesse**, Fondation pour Genève et Avenir Suisse.
Modérateur : **Guy Mettan**, Président du Club Suisse de la presse
Constituants : **Carine Bachmann**, Présidente de la Commission 4 "Organisation territoriale et relations extérieures".
Raymond Loretan, ancien ambassadeur
Yves Lador, Président, Féd'n. Associative Genevoise (FAGE)
- 21h30 **Quatrième débat : « La place de la paix dans l'éducation »**
Introduction du débat : **Johan Galtung**, Co-fondateur des sciences de la paix dans les années 50
Modératrice : **Laurence Deonna**, Prix UNESCO d'éducation à la Paix
Constituants : **Christiane Perregaux**, co-présidente de la Constituante
Patrick Dimier, avocat, docteur en sciences politiques et éthique politique.
- 22h15 **Conclusion et clôture des débats**

Journée mondiale de la Paix
Lundi 21 septembre 2009

La place de la paix dans la Constitution genevoise

Conférence-débat

Théâtre de l'Espérance, 18h – 22h30

Informations supplémentaires :

Proposition n° 10 à l'Assemblée constituante

La proposition « Promotion de la paix et des droits fondamentaux » a été déposée par huit associations du pôle *Paix et droits fondamentaux* de la Fédération Associative genevoise – FAGE :

APCNV (Michel Monod), APRED (Christophe Barbey), BIP/IBP, Colin Archer, EIP (Monique Prindeviz), CODAP-Centre de conseils et d'appuis pour les jeunes en matière de droits de l'homme (David Matthey-Doret), Femmes pour la Paix Genève (Heidi Maugué), Graines de Paix (Delia Mamon), GSsA (Frédéric Durand), Groupe Quaker de Genève (Bridget Dommen).

La proposition est jointe en annexe ou disponible sur demande.

Quinzaine pour la paix et la non-violence

Cette soirée-débat est un des événements de la Quinzaine pour la paix et la non-violence, organisée du 20.9.09 au 2.10.09 par les associations membres du Collectif Paix et Non-violence.

Flyer avec le programme complet en annexe ou sur www.paix-nonviolence.ch.

Liste des associations membres sur le Programme.

Renseignements :

APRED

Christophe Barbey
079 524 3574

Graines de Paix

Delia Mamon
079 446 1778 et 022 700 9414